

# L'héritage de Victor Vasarély

"Votre article du 21 février "Aix a-t-elle la folie des grands?" appelle de ma part quelques précisions quant à la partie consacrée à la Fondation Vasarély.

Le dernier conseil d'administration de la Fondation s'est tenu le 28 juin 2006 et les administrateurs, y compris ceux

qui représentaient l'Etat et la Ville, n'en ont toujours pas le compte-rendu ! Son président, l'avocat marseillais Renaud Belnet, a engagé seul la Fondation en participant, en novembre 2006, à une réunion avec le directeur des Affaires culturelles de la Ville d'Aix-en-Provence, des représentants associatifs et du Conseil régional, pour envisager la mise à disposition de locaux de cette institution reconnue d'utilité publique à des associations aixoises "Biomix" et "Terre active", "animateurs des festivals Territoires électroniques et arborescence". L'hébergement de l'Ecole d'art d'Aix-en-Provence semblant être une alternative, sans doute en échange de travaux dans le bâtiment pour assurer la protection du public ou des futurs occupants? (...)

Par ailleurs, votre article laisse entendre que la Ville anticiperait une attitude hostile des "héritiers Vasarély", ce qui n'est pas mon cas, étant le seul héritier désigné par testament pour remplacer le dernier membre fondateur, Victor Vasarély. Je suis en effet disposé à examiner favorablement toute solution constructive respectant les intérêts de la Ville et ceux de la Fondation.

Dans cet esprit, le conseil d'administration devra examiner les mesures rendues nécessaires par l'audit diligent, à ma demande expresse, par la préfecture des Bouches-du-Rhône (...). Or, cet audit comporte plusieurs constatations sévères dont on ne sait si elles étaient connues des présidences successives de la Fondation, mais qui conduisent les rédacteurs à conclure que *"les objectifs de la Fondation tels qu'ils sont définis dans les statuts ne sont que partiellement couverts, rendant impossible une exposition au public de l'oeuvre de Vasarély à minima car la majeure partie de la donation de l'artiste a disparu"*. Ceci pourrait être le centre d'un "complot" pour utiliser cet argument afin de rattacher cette institution reconnue d'utilité publique et son bâtiment à la Ville d'Aix-en-Provence... Et ce gratuitement!

Dans un autre article, paru le 27 février dans *La Provence*, Me Belnet déclare *"Vasarély avait créé la Fondation en la dotant d'un trésor qui aurait dû lui permettre de vivre 1 000 ans; mais il a été victime de deux nuages de sauterelles successifs, l'un conduit par Debbasch, l'autre par la famille Vasarély... Les oeuvres prises par la famille en 1995 pourraient idéalement revenir à la Fondation si les héritiers parvenaient enfin à s'entendre"*. En ce qui concerne la famille, moi excepté, maître Belnet semble vouloir la protéger. Quant à moi, je m'efforce de démontrer comment cette "famille" a vidé outrageusement la Fondation Vasarély de sa substance en récupérant et en se répartissant (toujours sans moi) plus de 1 200 oeuvres historiques inaliénables et plus de 1 800 multiples inaliénables (musée didactique de Gordes et centre architectonique d'Aix-en-Provence). Votre article était donc prémonitoire et utile, car il me permet de préciser qui a fait quoi et qui est réellement prêt à maintenir cette institution en accord avec ses statuts de 1987 et selon les volontés de mon grand-père Victor Vasarély".

*Pierre Vasarély*